

PRIMATURE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple-Un But-Une Foi

COMMUNIQUE DU CONSEIL DES MINISTRES
DU MERCREDI 29 JUILLET 2026

CM N°2026-30/SGG.

Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, **le mercredi 29 juillet 2026**, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence **du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.**

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;
- procédé à des nominations ;
- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

Sur le rapport du ministre de l'Industrie et du Commerce, le Conseil des Ministres a adopté **des projets de texte relatifs à la création de la Société des Textiles du Mali et à l'approbation de ses Statuts.**

Notre pays, avec une production annuelle de 656 mille tonnes, est le premier producteur de coton en Afrique de l'Ouest. Cette production, exportée à hauteur de 98% à l'état brut, révèle une faible capacité de création de valeur ajoutée au niveau national et une dépendance de notre économie aux exportations de matières premières.

Pour inverser cette tendance, le Gouvernement a initié un projet d'implantation d'une usine de transformation de la fibre de coton d'une capacité annuelle de 40 000 tonnes.

Cette initiative, qui s'inscrit dans le cadre de la Politique de Développement industriel, de « Mali kura jetaasira ka ben san 2063 ma » et de la Stratégie nationale pour l'Emergence et le Développement durable 2024-2033, traduit la vision des Autorités de la Transition d'assurer un développement endogène à travers la transformation de nos ressources locales, la création de richesses et d'emplois durables ainsi que l'amélioration de la compétitivité de notre économie.

Les projets de texte, adoptés, créent la Société des Textiles du Mali avec pour objet, entre autres :

- la filature, le tissage, le tricotage, la teinture et l'ennoblissement des fibres et tissus de coton ;
- la confection, le conditionnement et la commercialisation des articles textiles et d'habillement ;
- la formation, la recherche, le développement et l'innovation dans le domaine des textiles.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE LA RECONCILIATION, DE LA PAIX ET DE LA COHESION NATIONALE

- **Secrétaire exécutif de l'Autorité de Gestion des Réparations en faveur des Victimes des Crises au Mali :**
Colonel-major Lanseny DOUMBIA.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- **Conseiller technique :**
Colonel-major Kaya Issa CISSE.
- **Chargés de mission :**
Colonel Mama Sékou LELENTA ;
Colonel Fily FOFANA.
- **Directeur adjoint du Matériel, des Hydrocarbures et du Transport des Armées :**
Colonel-major Mamadou Namballa TRAORE.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

- **Gouverneur de la Région de Ségou :**
Monsieur Chiaka MAGASSA, Administrateur civil.
- **Gouverneur de la Région de Dioïla :**
Général de Division Kéba SANGARE.
- **Gouverneur de la Région de Koutiala :**
Général de Brigade Harouna SAMAKE.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

- **Inspecteur à l'Inspection des Services diplomatiques et consulaires :**
Monsieur Mohamed Mahmoud BEN LABAT, Conseiller des Affaires étrangères.
- **Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali au Caire (Egypte) :**
Monsieur Moussa DOLLO, Conseiller des Affaires étrangères.
- **Ministre Conseiller à l'Ambassade du Mali à Paris (France) :**
Madame TRAORE Aïssata GAYE, Conseiller des Affaires étrangères.
- **Consul général du Mali à Lyon (France) :**
Madame COULIBALY Mariam COULIBALY, Administrateur civil.
- **Troisième Conseiller à l'Ambassade du Mali à Ottawa (Canada) :**
Colonel Sidi Sadio DIALLO.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

- **Chef de Cabinet :**
Monsieur Ahmadou FANE, Professeur de l'Enseignement supérieur.
- **Chargés de mission :**
Monsieur N'Bégué KONE, Professeur de l'Enseignement supérieur ;
Monsieur Bakary Mamadou CISSE, Professeur de l'Enseignement supérieur ;
Madame MAIGA Aïssata NIARE, Ecologue-Biologiste ;
Madame Adiaratou SANOGO, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

- **Président Directeur général de la Pharmacie populaire du Mali :**
Monsieur Abdelaye KEITA, Professeur de l'Enseignement supérieur.
- **Directeur général de l'Agence nationale d'Evaluation et d'Accréditation des Etablissements de Santé :**
Madame Oumou DIAKITE, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

- **Président Directeur général de l'Office des Produits agricoles du Mali :**
Colonel-major Moussa DEME.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ENTREPRENEURIAT NATIONAL, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

- **Chargés de mission :**
Monsieur Lanfia SINABA, Journaliste-Communicateur ;
Madame Kadia CISSE, Professeur de l'Enseignement secondaire général ;
Madame Oumou Oumar TOURE, Gestionnaire des Ressources humaines ;
Monsieur Oumar Harber CISSE, Médecin.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'URBANISME, DE L'HABITAT, DES DOMAINES, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE LA POPULATION

- **Chargés de mission :**
Monsieur Moussa Issa DAOU, Juriste ;
Monsieur Abakary TOURE, Juriste ;
Monsieur Moulaye Idrissa TOURE, Spécialiste en Communication et Relations internationales ;
Madame Fatoumata Azahara MAIGA, Spécialiste en Droits de l'Homme et Culture de la Paix.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ARTISANAT, DE LA CULTURE, DE L'INDUSTRIE HOTELIERE ET DU TOURISME

- **Inspecteur à l'Inspection de l'Artisanat et du Tourisme :**
Monsieur Nohan SOW, Professeur de l'Enseignement supérieur.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Sur le rapport du Premier ministre, Chef du Gouvernement, le Conseil des Ministres a pris acte **d'une communication écrite relative au rapport d'évaluation du Plan d'Action du Gouvernement 2025-2026, au titre du 2^{ème} Semestre 2025.**

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, lors du Conseil des Ministres du 27 novembre 2024, a adressé au Premier ministre, Chef du Gouvernement, une lettre de cadrage comprenant 8 axes prioritaires devant servir de fondement à l'élaboration du Plan d'Action du Gouvernement pour la période 2025-2026.

Ces priorités, qui s'inspirent des préoccupations légitimes du Peuple malien, sont en phase avec les conclusions du Dialogue inter-Maliens, de « Mali Kura jetaasira ka bèn san 2063 ma » et de la Stratégie nationale pour l'Emergence et le Développement durable 2024-2033.

Pour assurer un meilleur suivi des activités inscrites dans le Plan d'Action du Gouvernement, un dispositif informatisé de suivi et d'évaluation, dénommé : « Système Intégré de Suivi-Evaluation de l'Action Gouvernementale » a été mis en place.

L'évaluation de l'exécution des 251 activités programmées, au titre du deuxième semestre 2025, a donné les résultats suivants :

- 109 activités entièrement réalisées, soit un taux d'exécution de 43,43% ;
- 83 activités en cours d'exécution, soit 33,07% ;
- 59 activités non réalisées, soit 23,50%.

2. Le ministre des Transports et des Infrastructures a informé le Conseil des Ministres **des conclusions de la réunion sur l'amélioration de la Sécurité routière mondiale, tenue les 20 et 21 juillet 2026, à New York aux Etats unis d'Amérique.**

Cette réunion, qui a regroupé des représentants de Gouvernements, a servi de cadre pour réaffirmer leur engagement en faveur du Programme de Développement durable dont l'objectif est de réduire d'au moins 50%, le nombre de tués et de blessés de la route d'ici 2030. Ce Programme met un accent particulier sur la protection des usagers vulnérables de la route y compris les piétons, les cyclistes et les utilisateurs de véhicules à deux et trois roues motorisés, et accorde une attention particulière à la protection des enfants sur les routes.

Le ministre des Transports et des Infrastructures a co-présidé avec son homologue du Bangladesh, la première table ronde consacrée au renforcement de la coordination multisectorielle et a présenté l'état des lieux de la sécurité routière au Mali.

A la fin des travaux, la réunion a formulé des recommandations dont la mise en œuvre devrait permettre d'accélérer l'exécution des engagements visant l'atteinte de l'objectif fixé.

3. Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a informé le Conseil des Ministres **des conclusions de la 4^{ème} Session de la Grande Commission mixte de Coopération Mali-Maroc, tenue le 24 juillet 2026, à Bamako.**

Cette 4^{ème} Session, présidée par les ministres chargés des Affaires étrangères des deux pays, a permis de renforcer les relations de fraternité, d'amitié, de voisinage et de coopération entre le Mali et le Maroc.

Les travaux ont été sanctionnés par la signature de 21 instruments juridiques dans les domaines de la Diplomatie, de la Libre circulation des personnes et des biens, du Développement humain, économique, commercial et financier, de l'Energie, de la Sécurité et de la Santé.

Le ministre des Affaires étrangères du Royaume du Maroc, Porteur de message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, a été reçu en audience par Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

En prélude à cette 4^{ème} Session, s'est tenu le 23 juillet 2026, le 1^{er} Forum d'Affaires Mali-Maroc, coprésidé par les ministres de l'Industrie et du Commerce des deux pays.

4. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, chargé de l'Instruction civique et de la Construction citoyenne a informé le Conseil des Ministres **de la célébration de la Journée internationale de la Jeunesse, le 12 août 2026, couplée à la Semaine nationale de la Jeunesse, prévue du 11 au 16 août 2026.**

Cette édition, placée sous le thème : « Jeunesse, Paix et Sécurité : prévenir la désinformation, lutter contre la radicalisation et promouvoir la paix », s'inscrit dans la vision des Autorités de la

Transition de renforcer la participation des jeunes à la consolidation de la paix, la promotion de la citoyenneté, la préservation de la cohésion sociale et au développement durable de notre pays.

Le programme des activités prévoit, notamment :

- un atelier sur l'Agenda Jeunesse, Paix et Sécurité ;
- une formation sur l'approche Développement Conduit par les Communautés ;
- une conférence sur l'engagement citoyen, le patriotisme et le soutien aux Forces Armées et de Sécurité ;
- une campagne nationale de don de sang ;
- un forum Jeunesse-Diaspora ;
- des panels régionaux sur les priorités de développement ;
- une nuit de la Jeunesse de l'AES.

5. Le ministre de l'Industrie et du Commerce a informé le Conseil des Ministres **de la tenue de la 68^{ème} Série de réunions des Assemblées des Etats membres de l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle, du 7 au 15 juillet 2026, à Genève en Suisse.**

Au cours de cette 68^{ème} Série de réunions, le Mali s'est pleinement associé aux positions exprimées au nom du Groupe africain et du Groupe des Pays les Moins Avancés, traduisant ainsi son engagement dans une dynamique de convergence stratégique en faveur des intérêts des pays en développement et de la consolidation d'un système international de propriété intellectuelle plus équilibré.

La délégation malienne, soutenue par celles du Burkina Faso et du Niger, a fermement dénoncé l'inscription, à l'ordre du jour des Assemblées, du point 18 relatif au document A/68/7 intitulé « Assistance et soutien au secteur de l'innovation et de la créativité et au système de la propriété intellectuelle de l'Ukraine », susceptible d'introduire des considérations de nature politique au sein d'une enceinte à vocation strictement technique, en contradiction avec les principes de neutralité institutionnelle, d'impartialité et de spécialité fonctionnelle qui fondent l'action des organisations internationales.

La position défendue par la délégation malienne reflète la volonté des Autorités de la Transition de défendre la souveraineté décisionnelle du Mali et de renforcer les synergies stratégiques avec les partenaires de l'Alliance des Etats du Sahel.

6. Le ministre de la Communication, de l'Economie numérique et de la Modernisation de l'Administration a informé le Conseil des Ministres **de la participation du Mali à la 7^{ème} Session ordinaire de la Conférence des Plénipotentiaires de l'Union africaine des Télécommunications, tenue du 23 au 24 juillet 2026, à Abuja en République Fédérale du Nigeria.**

Cette 7^{ème} Conférence avait pour objectif principal le renouvellement des instances dirigeantes de l'Union, notamment l'élection du Secrétaire général et des membres du Conseil d'Administration ainsi que l'adoption des positions communes africaines en prélude à la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des Télécommunications, prévue en novembre 2026, à Doha au Qatar.

A l'issue des consultations techniques et diplomatiques, la République du Mali a été réélue membre du Conseil d'Administration de l'Union africaine des Télécommunications pour le mandat 2027-2031.

La réélection du Mali constitue une reconnaissance des efforts accomplis par les Autorités de la Transition pour faire du Numérique un levier de souveraineté, de modernisation de l'Administration, de croissance économique et d'intégration africaine.

7. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres **de la situation épidémiologique du pays, marquée notamment par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.**

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 29 juillet 2026

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Birama COULIBALY

Chevalier de l'Ordre national